

**Procès-verbal de la réunion du conseil Municipal de
La BASTIDE SOLAGES**

Session ordinaire du 26 janvier 2024

Le vendredi 26 janvier à 20h30 , le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de M. le Maire André ROUQUETTE

Présents : André ROUQUETTE , Malory CASTAING, René BEL, Elian ROQUES, David MALLEVIALLE , Joël MAUREL , Marie-Mélanie PELFORT , Sophie TERRAL, Aurélie ALIBERT.

Excusées : Jacques MOLINIER, Geneviève ASTOUL

Pouvoir de : Jacques MOLINIER à André ROUQUETTE, Geneviève ASTOUL à Sophie TERRAL

Secrétaire de séance : Malory CASTAING

ORDRE DU JOUR

Approbation du PV du Conseil du 10/11/2023 – **Adopté à l'unanimité**

Délibérations :

20240126DEL01 - Adhésion à la mise en place de l'Intracting, mécanisme de financement innovant des travaux d'efficacités énergétiques

Proposition du SIEDA pour bénéficier d'un financement au taux de 0,25% pour des travaux de rénovation énergétique – projet Intracting entre la Banque des Territoires/l'Arec/Sieda

Montant du financement 100 000 €

Durée de remboursement 13 ans.

Accord de la convention de partenariat pour la mise en place de ce financement

Adoptée à l'unanimité dont 2 pouvoirs

20240126DEL02 - Rémunération de l'Agent recenseur

M. le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de décider de la rémunération de l'agent afin de réaliser les opérations du recensement. L'Agent recenseur étant Audrey Rouquette (fille de M. le Maire et conjointe de David MALLEVIALE) il a été décidé de ne pas les faire participer au vote.

Il a été décidé que la collectivité versera un forfait de 400 €, pour l'ensemble de la prestation.

Adoptée par 8 voix dont 1 pouvoir

20240126DEL03 – Remboursement des frais de missions de l'agent communal

M. le maire expose au conseil que l'agent municipal utilise son véhicule personnel pour se rendre à la Step du Bousquet, à la déchèterie et divers petits déplacements nécessaire à son travail.

Il a été proposé que ces frais lui soit remboursé sur présentation de justificatif et sur la base d'indemnités kilométriques ou forfaitaire.

Adoptée à l'unanimité dont 2 pouvoirs

Questions diverses :

1) Adressage : Il convient désormais de le mettre en place et ceci avant fin juin 2024.

Le travail va consister à répertorier l'ensemble des habitations, de les géo localiser, de les inscrire dans une base de données nationales et d'apposer des numéros d'habitation et des plaques de rues. Le Smica a été consulté, mais il ne propose pas l'ensemble de ce travail.

La Poste a été consultée ainsi qu'une Société sur Moissac. Il en ressort que la Poste reste la mieux placée pour effectuer l'ensemble du travail.

2) Local Basile : 2 habitants de la commune, ayant besoin d'un local de stockage, ont sollicité la mairie, afin de savoir s'il y avait un bien disponible sur la commune. Le seul local disponible appartenant à la mairie étant le local Basile. Il a été décidé de leur proposer ce bien à la location. A suivre.

3) Licence boissons : réactualisation de cette demande faite précédemment car nous n'avons pas eu le temps de prendre les informations nécessaires à ce changement (Jacques Molinier détenteur de la licence IV

boissons, souhaite qu'elle soit transmise à quelqu'un d'autre. Une formation est nécessaire. Marie Mélanie s'est proposée de la reprendre (organisation courant janvier 2024)

- 4) Eclairage public lotissement : demande faite pour installer un éclairage public. s'agissant d'une résidence principale, rien ne s'y oppose. Il faut contacter le Sieda, pour connaître les modalités de mise en place et l'aide financière apportée afin de l'inscrire pour le prochain budget.
- 5) Jeunes en contrat civique : Lucas et Eileen sont sur le terrain. Enquête auprès des habitants pour recueillir les besoins et les envies au sein du futur Espace de Vie Rurale.
- 6) Déploiement Fibre !! : Le Sieda a proposé une réunion générale le jeudi 25/01 après-midi, pour faire le point sur son avancement.
- 7) Dératisation : il est nécessaire de remettre en place un système au niveau du Hangar. La Société qui s'en était occupée ne le fait plus. Il faut donc rechercher quelqu'un qui puisse le faire et si possible pas trop éloigné de notre secteur.
- 8) Défibriateur : Il a été demandé à la mairie, l'installation d'un défibrillateur. On doit se renseigner auprès de Groupama et voir pour une formation.
- 9) Parcelles : a) La mairie est devenue propriétaire le 10/01 de l'ensemble des biens de Claude Roques. Question est posée si la mairie garde l'ensemble de ces biens ou si elle souhaite vendre tout ou partie de ces biens. Plusieurs possibilités et pistes ont été évoquées. Une décision sera prise lors d'un prochain conseil municipal.
b) une parcelle appartenant à la mairie est utilisé par un habitant pour y faire quelques plantations. Il souhaite savoir s'il peut s'en rendre propriétaire. Etant présent lors de cette réunion du conseil, il a pu expliquer sa demande et en accord avec l'ensemble du conseil, M. le maire lui a demandé de nous faire une proposition financière qui sera étudiée lors d'un prochain conseil.

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés la séance est levée à 23h30

Signature de M. le Maire

Signature du secrétaire de séance

